

La Lettre de la Conférence départementale des Mouvements familiaux

L'actualité des Mouvements familiaux et organismes associés membres de l'Udaf de la Drôme

Editorial

Mai 2025

Conférence mouvements familiaux du département le 21 mars 2025 à l'Udaf de la Drôme

Ce rendez-vous incontournable est bien plus qu'un moment d'échange : c'est un temps fort pour affirmer nos valeurs communes, partager nos expériences, et construire ensemble des réponses concrètes aux défis que rencontrent aujourd'hui les familles.

Dans un contexte social en constante évolution, les familles restent plus que jamais le cœur vivant de notre société. Les associations familiales, par leur engagement quotidien, leur proximité et leur inventivité, jouent un rôle essentiel pour accompagner, soutenir et faire entendre la voix de toutes les familles, dans leur diversité.

Cette journée a été l'occasion de renforcer nos liens, de mutualiser nos savoir-faire, et de porter ensemble des propositions ambitieuses et solidaires pour l'avenir. Ateliers, moments conviviaux : tout a été pensé pour favoriser les rencontres et nourrir nos réflexions.

Merci à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour les familles, merci aux bénévoles, aux salariés, aux intervenants, aux institutions partenaires. Ensemble, poursuivons notre engagement avec enthousiasme, détermination et humanité.

Sylvie Reverbel, Présidente de l'Udaf de la Drôme



Propos liminaires à la lettre de la Conférence départementale

L'Udaf et les mouvements mobilisés pour accompagner les familles drômoises

Un contexte politique particulier

En 2024, les différents changements de gouvernements font que dans de nombreux domaines, des décisions relevant de choix budgétaires ou d'orientations politiques sont en suspens, pour une durée inconnue. Cette mise sur pause de l'action politique concerne des sujets variés et notamment les politiques en direction des familles. Je donne à titre d'exemples le projet de loi sur la fin de vie ou le projet de loi sur le logement.

La mission du réseau familial

Je complète mon propos en vous rappelant que pluralistes, indépendantes et soucieuses de l'intérêt général, l'Unaf et les Udaf rassemblent, depuis 1945, l'ensemble de leurs membres bénévoles et professionnels autour du principe de solidarité de notre système de protection sociale : « la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille. »

La force du réseau

Comme chaque année, l'Udaf réunit les associations adhérentes pour leur permettre de faire remonter l'ensemble des préoccupations repérées sur le territoire afin que l'Institution puisse les relayer auprès des Parlementaires et autres pouvoirs publics.

Cette rencontre s'est déroulée le 21 mars 2025 à Valence.

Je remercie les représentants des mouvements familiaux pour leurs interventions qui témoignent de l'engagement actif de leurs associations pour soutenir et accompagner les familles en Drôme.

Brigitte MENETRIEUX, référente du Plan Local du Développement Associatif

Sommaire des contributions des associations

Mouvements familiaux à recrutement général :

<i>AFC Nord Drôme</i>	3
<i>Carrefour des Habitants du Nyonsais</i>	4
<i>UFAL du pays Drômois</i>	5

Mouvements familiaux à recrutement spécifique :

<i>ADEPAPE 26</i>	6
<i>ADMR de Mirabel aux Baronnies - Les Oliviers</i>	7
<i>APEDA</i>	8
<i>APF France HANDICAP</i>	9
<i>C'est Autrement</i>	10
<i>Contact Drôme Ardèche</i>	11
<i>Maison Familiale Rurale de Mondy</i>	12
<i>UNAFAM 26-07</i>	13



"Membre de la Confédération nationale des AFC
Mouvement reconnu d'utilité publique"

AFC Nord Drôme

35 route de Larnage
26 600 Tain l'Hermitage
Tél : 06 18 52 41 38

Email : afcnorthdrome@yahoo.com

Site Internet :

www.afc-france.org/afc/afc-nord-drome/

1. L'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif à renforcer

L'association locale mène des actions de soutien auprès de l'ensemble des familles du secteur du Nord Drôme. Elle intervient à la demande de familles pour défendre les intérêts des enfants (ex. sollicitations auprès des élus pour faire enlever une affiche publicitaire inappropriées à proximité d'une école). L'association apporte aussi un soutien financier à certaines familles. L'association organise régulièrement des conférences débat avec des experts. L'association fait part de la difficulté de certains parents dans le cadre de leurs missions éducatives de manière globale. L'association organise ainsi avec ses propres moyens des conférences, des cinés débat à destination des familles pour les aider à rencontrer des experts, d'autres parents. Ces derniers temps, la question des écrans soulève des conflits dans les familles et certains parents sont désarmés. En juin 2024, 250 personnes sont venues assister à la conférence animée par Michel Desmurget autour de son ouvrage la fabrique du Crétin numérique, ce qui démontre l'actualité de cette problématique. Pour l'association, les parents souhaitent des appuis extérieurs pour les accompagner, pour se former.

2. L'EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) à partir de septembre 2025, une inquiétude vis-à-vis des contenus pour les familles

L'EVARS va être obligatoire dans les écoles dès la maternelle.

Les parents sont inquiets quant au contenu, aux organismes intervenants, au fait qu'ils ne seront pas prévenus des dates des interventions, de ce fait, ils seront pris par surprise.

Beaucoup d'inquiétude qui vient de surgir. Les AFC a de ce fait créé une formation, qui permet aux bénévoles formés d'intervenir déjà dans les écoles qui appellent l'antenne locale.

Il y a des organismes qui ont des livrets, que les AFC estiment dangereux pour les enfants, et qui sont estampillés "ministère des solidarités et de la santé". Tel que ce livre de Flammarion "la sexualité, en parler, la comprendre." L'enfant qui aura ce livre dans les mains a de quoi être dégoûté.

3. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Un renforcement nécessaire des initiatives d'accompagnement parental, notamment sur les problématiques liées aux écrans.
- Une inquiétude vis-à-vis de l'EVARS qui va être obligatoire à partir de la prochaine rentrée scolaire et notamment sur les contenus et les conditions de mise en œuvre vis-à-vis des parents.



Carrefour des Habitants du Nyonsais

Maison des Associations

26 Draye de Meyne

26110 Nyons

Tél : 04 75 26 47 31

Email : carrefourdeshabitants@gmail.com

Site Internet :

<https://carrefourdeshabitantsdunyonssais.wordpress.com/>

1. Les interventions auprès des familles fragilisées par des subventions publiques tardives

L'association a une reconnaissance de centre social. Elle intervient sur un secteur rural.

Localement, la stratégie mise en place est de travailler en collaboration avec d'autres associations afin d'accompagner au plus près les familles habitant sur ce territoire inscrit dans la ruralité.

Sur la commune de Nyons, l'association souligne une augmentation des familles qui ont des difficultés à payer les factures. L'association note aussi une explosion des demandes d'aide pour payer les frais d'obsèques (une multiplication par deux entre 2023 et 2024.)

L'association souhaite faire remonter que la décision régionale de supprimer la gratuité des transports pour les jeunes va représenter une dépense de 129€ par famille et par enfants.

L'association souligne que les subventions départementales sont versées tardivement puisqu'en mars 2025, rien n'a encore été versée. Cette situation rend fragile les actions à destination du public et notamment des familles.

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Le maintien de la prise en charge des frais des transport scolaires pour les familles
- L'absence de dispositifs de financement plus pérennes



UFAL du pays Drômois

12, allée du Clos des Capucines

26120 Montélier

Tél : 06 72 37 12 97

Email : ufal.paysdromois@outlook.fr

Site Internet : <https://www.ufal.org/>

1. Une fracture numérique qui s'accélère

L'Ufal fait part de la difficulté de familles et jeunes dans la maîtrise des outils informatiques dans un environnement qui nécessite de savoir maîtriser cet outil pour accéder à des droits sociaux. L'association témoigne de la fracture entre les personnes qui maîtrisent les outils et ceux qui en sont empêchés.

2. Disparition du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

L'Ufal souligne que le non-remplacement des enseignants spécialisés intervenant dans le cadre des Réseaux d'aides spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) impacte le nombre de prises en charge des élèves concernés et par ricochet impacte à la fois l'offre globale de soutien possible aux familles et le budget familial si la famille s'oriente vers un accompagnement payant.

3. Revendication

L'association interpelle les élus politiques sur :

- La réintroduction et le renforcement des services de soutien scolaire dans les écoles



ADEPAPE 26

680, chemin de Nazareth
Béranger
26120 CHABEUIL
Tél : 06 11 02 01 81
Email : noel.nardin@wanadoo.fr

1. Manque de moyens pour l'insertion des jeunes issus de la protection de l'enfance

L'association a été créée en 1945 pour représenter et accompagner les personnes accueillies en protection de l'enfance et favoriser leur insertion sociale. « Accueillies », c'est à la fois un présent et un passé. L'association est composée de bénévoles essentiellement eux-mêmes issus d'un parcours d'aide sociale à l'enfance. L'association prend le relais des services sociaux, elle assure le « service après-vente » pour aider les jeunes dans leur insertion sociale et intervient à tout âge de leur vie. L'association fait remonter qu'à la sortie de l'ASE, les jeunes se retrouvent néanmoins souvent livrés à eux-mêmes. 50% des gens qui sont en errance sont des anciens de l'aide sociale. En 2024, 80 jeunes de 21 ans sont sortis de l'Ase en Drôme mais pas 100% avec un métier, un permis de conduire, un logement...

L'association questionne ainsi l'accès et le suivi de ces jeunes sur les aspects matériels (formations, logement, santé) une fois leur sortie de l'Ase. Pour rappel, elle est citée comme opérateur dans le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté pour lutter contre les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'association indique que certains de leurs droits ne sont pas appliqués (ex. l'allocation de rentrée scolaire) pour les Pupilles de l'Etat.

2. Revendication

L'association interpelle les élus politiques sur :

- L'application des lois existantes, donc des droits, avant de légiférer sur de nouveaux textes.

3. Information sur des événements à venir

L'association fêtera, au dernier trimestre 2025, le 40ème anniversaire de sa relance.



ADMR de Mirabel aux Baronnie - Les Oliviers

Mairie Espace du vieux Relais

26110 Mirabel aux Baronnie

Tél : 04 75 26 73 65

Email : lesoliviers@admr26.fr

Site Internet : www.admr.org/associations/admr-les-oliviers

1. Problème d'isolement des familles vivant en zones rurales et manque d'intervention des politiques

L'association intervient actuellement sur sept communes autour de Mirabel aux Baronnie. L'association est très souvent sollicitée par des demandes de la part de familles qui sont installées au-delà des limites de la zone d'intervention de l'association et qui ne sont pas couvertes par les services publics. Ces zones sont délaissées par les sociétés privées car non rentable à cause des coûts de déplacement.

Ces familles vivent dans des zones peu peuplées, loin de tout, en zone isolée.

L'association n'a pas les moyens financiers de répondre à ces demandes.

L'association a déjà interpellé les élus de la communauté de communes dans le cadre de réunion du contrat local santé sur cette situation. Mais à ce jour, sans résultat. Pourtant des solutions existent si les élus s'appropriaient la situation (coopérations inter associative, antennes locales...).

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- La question de l'égalité de traitement en termes d'accessibilité de services d'aide à domicile
- Leur volonté à vouloir maintenir les plus âgés à domicile en zone très rurale



APEDA

64, allée du concept
Bâtiment B
26500 Bourg les Valence
Email : hello@apedadrome.fr

1. Les difficultés dans les prises en charge des enfants ayant des troubles neurodéveloppementaux tel que les troubles "Dys" et TDAH

L'association est composée exclusivement de bénévoles qui accompagnent les familles touchées par les troubles Dys / TDAH tant les adultes que les enfants.

Malgré la médiation de plus en plus croissante de ces troubles, notre association constate que bon nombre de familles sont encore désemparées pour diagnostiquer et accompagner au mieux leurs proches touchées par les troubles Dys / TDAH.

Les coûts médicaux et paramédicaux n'étant pas totalement pris en charge confrontent les familles à prioriser les accompagnements selon leurs ressources financières qui parfois ne peuvent subvenir totalement au besoin réel de la personne accompagnée.

Les combats pour faire valoir les droits d'aménagements, d'adaptation, de reconnaissance tout comme la complexité pour remplir les dossiers de reconnaissance du handicap tel que les dossiers MDPH ajoutent des difficultés supplémentaires pour gérer un quotidien suffisamment éprouvant mentalement que financièrement.

De manière globale, les familles nous remontent bien souvent la complexité dans le parcours de soins des adultes et enfants ayant des troubles Dys / TDAH.

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Une simplification des procédures et un meilleur remboursement des soins pour les familles concernées par les troubles "Dys" et TDAH
- D'augmenter le nombre de professionnels de secteur pour réduire les listes d'attente de ceux déjà en place



APF France HANDICAP

326 rue Jean Rostand

26800 Portes les Valences

Tél : 04 75 78 58 60

Email : dd.26@apf.asso.fr

Site Internet : <https://dd26.blogs.apf.asso.fr/>

1. Manque de moyens pour l'insertion des jeunes issus de la protection de l'enfance

APF France Handicap a comme mission principale la défense des droits des personnes en situation de handicap.

La préoccupation centrale de l'association est l'accessibilité. Malgré la Loi de 2005.

Les équipes et les membres de l'association se battent au quotidien pour permettre aux personnes et aux familles d'avoir un accès aux droits de base.

Droit à un logement accessible en fauteuil.

Droit à un accès dans les établissements recevant du public (ERP). Dans la Drôme, y a moins de 40% qui ont respecté cette loi.

Droit à un accès aux soins. De nombreux cabinets médicaux restent inaccessibles en fauteuil et d'autres professionnels de santé ne se sont pas dotés de matériel adapté à des personnes en situation de handicap.

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Application stricte des lois existantes en matière d'accessibilité.
- Garantir un niveau de vie décent aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et aux bénéficiaires des autres allocations de solidarité
- Prévenir les ruptures de droits et améliorer l'information et l'accès aux droits
- Améliorer le dispositif de l'invalidité pour sortir ses bénéficiaires de la pauvreté
- Enrayer la pauvreté de tous, à tout âge
- Soutenir la sortie de la pauvreté par l'accès à un emploi de qualité
- Ouvrir un chantier de refondation de l'AAH en revenu d'existence

C'est Autrement

12 Grand Rue
26130 Saint Paul les Trois Châteaux
Tél : 06 74 87 43 87
Email : sophie.de.dianous@free.fr

1. L'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif à renforcer

L'association a été créée pour aider les familles en 1989. Depuis 2022 les statuts ont été modifiés, toute la partie logement a été transférée à une autre association. L'association s'occupe uniquement maintenant des familles avec des besoins matériels et ou financier après orientation d'acteurs sociaux. L'association constate que les politiques sociales sont peu développées et les familles en souffrance ne sont pas suffisamment répertoriées sur la commune. L'association a été interpellée récemment sur deux situations par une assistante sociale pour financer la prise en charge d'un soutien psychologique d'enfant scolarisé. L'association indique que la durée d'attente pour accéder à une prise charge gratuite des enfants en difficulté (DYS, TDH....) dans le secteur public s'allonge. La durée d'attente est de 2 ans. L'association rappelle qu'en moyenne, un accompagnement dans le privé s'élève autour de 400 €. Cette situation est donc défavorable aux familles modestes.

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Une meilleure reconnaissance du social à l'échelle locale et un soutien aux familles en difficulté.
- Accélération des prises en charge pour l'accompagnement et le soutien psychologique des enfants.



Contact Drôme Ardèche

Maison de la vie associative

74 Rte de Montélier

26000 Valence

Tél : 06 20 44 08 59

Email : 26-07@asso-contact.org

Site Internet : <https://www.asso-contact.org/asso/26-07>

1. Montée de la transphobie avec un facteur de risque suicidaire multiplié par 11

L'association aide les familles à retrouver de la sérénité quand un membre de la famille annonce une orientation sexuelle ou une identité de genre qui n'est pas celle de la norme.

L'association travaille :

Avec les familles pour qu'elles acceptent le fait qu'un parent, un enfant, un cousin annonce son homosexualité ou sa transidentité

Avec les personnes directement concernées pour qu'elles acceptent qui elles sont et les aide à communiquer avec leur famille

L'association accompagne les gens sur un chemin : le chemin de l'acceptation.

L'association note néanmoins une montée de la transphobie depuis le Covid qui rend plus difficile l'accompagnement des familles et des personnes concernées par des questions d'homosexualité et de transidentité. Cette situation impacte directement la santé mentale des personnes concernées. L'association rappelle qu'un jeune homosexuel, a un risque suicidaire 4 fois plus important qu'un jeune hétéro, et qu'un jeune trans a un risque suicidaire multiplié par 11i. Selon une étude de Santé Publique France (2021), 85% des personnes trans déclarent avoir vécu de la transphobie au moins une fois dans leur vie et 37 % de manière répétée dans l'année.

Selon études : BAILEY et al., 2014 ; HAAS et al., 2014 ; ZELUF et al., 2018

2. Revendications

- Une meilleure reconnaissance des personnes LGBT+
- La difficulté à obtenir une salle gratuite afin de tenir des permanences à Montélimar

3. Information sur des évènements à venir

Du 7 au 9 juin : séminaire national organisé au lycée « Les Mandailles » de Châteauneuf de Galaure

14 juin : Groupe d'écoute et de parole à la Maison de la vie associative de Valence

1. Le numérique perturbe les relations familiales et l'éducation des enfants

La MFR de Mondy est adhérente à la Fédération départementale des MFR de la Drôme qui accompagne 1 000 élèves donc 1 000 familles puisque les familles sont directement reliées aux maisons familiales.

La MFR de Mondy est confrontée à la question de la parentalité et du numérique. Et c'est une véritable difficulté. L'association constate que les enfants de 14 - 15 ans n'ont connu que le numérique avec des parents aussi qui sont devant leurs écrans. L'association indique que seulement 50% des parents et des enfants prennent leur repas ensemble. Chacun est devant son écran. L'association dénonce le fait qu'il n'y a pas assez de contraintes vis-à-vis du numérique. Au sein de la MFR de Mondy, les équipes pédagogiques sont obligées de passer des élèves en conseil de discipline. Ces mesures sont éloignées du principe pédagogique fondateur des MFR qui est l'inclusion des élèves.

C'est un véritable enjeu de santé, de santé mentale et globalement de santé publique.

2. Alimentation et santé publique

Comme l'ensemble des autres MFR de la Drôme, celle de Mondy travaille sur la question de l'éducation à l'alimentation. Suite au constat que les élèves ont une alimentation déséquilibrée, le réseau des MFR s'est donc engagé dans le programme Afterre 2050 qui conduit à proposer aux seins des maisons familiales, un repas composé à minima de 50% de fruits et de légumes.

Malgré tout, il reste que cette question est peu portée auprès des familles par d'autres acteurs.

3. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- La nécessité d'une régulation plus stricte de l'usage du numérique chez les jeunes.
- D'une meilleure aide aux parents pour encadrer l'usage des écrans.
- Le manque de liens entre les dispositifs d'accompagnement à la parentalité et le parcours éducatif des enfants.
- La nécessité de la mise en place d'actions concrètes et de sensibilisation dans le cadre des plans alimentaires territoriaux.



UNAFAM 26-07

2, rue la Pérouse

26 000 Valence

Tél : 04 75 55 16 43

Email : unafam0726@gmail.com

Site Internet : <https://www.unafam.org/drome>

1. La santé mentale, grande cause nationale mais absence de moyens suffisants

L'association rappelle que la santé mentale concerne tout le monde, les enfants, les jeunes, les étudiants, les jeunes adultes, les adultes.

L'association constate un manque flagrant de moyens pour la psychiatrie et le suivi ambulatoire sur le Département de la Drôme. Les institutions de soin sont saturées et inadaptées aux besoins réels de la population et donc des familles. Aujourd'hui en 2025, le délai d'attente est d'un an.

L'association souligne une grande souffrance pour les personnes (jeunes, adultes) présentant des troubles psychiques et la grande détresse pour les familles qui ont besoin d'écoute et de soutien.

Pour ce qui concerne l'accès aux soins

Manque de médecins généralistes

Manque de médecins psychiatres

Pour permettre les 1ers diagnostics et les 1ers traitements

Hospital spécialisé départemental saturé

Délais importants pour suivi en CMP.

Pour ce qui concerne l'accompagnement médico-social

Délai d'un an pour bénéficier d'un Service à l'accompagnement médico-social pour adultes Handicapés (SAMSAH)

Délai d'un an pour bénéficier d'un service à l'accompagnement à la vie sociale (SAVS), faute de places

Accompagnements en ambulatoire

Pour ce qui concerne le logement

Peu de logements accompagnés avec suivi médical et social

Peu de places en Foyers de vie, en Foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Pour ce qui concerne les ressources

AAH inférieure au SMIG

Délais d'attente importants de versement, par la CAF, dont les services sont difficilement joignables

2. Revendications

L'association interpelle les élus politiques sur :

- Une prise en compte plus sérieuse de la santé mentale (au-delà des discours).
- Une augmentation des ressources pour l'accompagnement psychiatrique et social.

La Conférence des mouvements c'est :

« La conférence départementale des mouvements familiaux est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Lieu de partage et de débat, elle permet aussi aux mouvements membres d'échanger sur les préoccupations de leur propre structure. C'est une instance consultative du conseil d'administration qui la saisit régulièrement sur des thèmes d'actualité. »

Cette publication éditée a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des actions entreprises au niveau départemental, par chacun des mouvements membres de l'Udaf 26.

Retrouvez cette lettre et l'article sur la rencontre avec les parlementaires sur www.udaf26.fr dans la rubrique *Espace Presse* et *Actualités*.



Union Départementale des Associations Familiales de la Drôme

Service Action Familiale
2 rue de la Pérouse, 26000 VALENCE
04 75 78 20 02
actionfamiliale@udaf26.fr
www.udaf26.fr